

Informations municipales

15 mars 2017

TRAVAUX EAU - ASSAINISSEMENT: CIRCULATION RÉGLEMENTÉE

Les travaux d'implantation du réseau d'assainissement se poursuivent dans la **Rue de la Broche et la Rue des Champs Richard jusqu'au 07 avril 2017**. Pour la sécurité des travaux ces rues seront barrées à la circulation SAUF bus, riverains et véhicule de secours. Ensuite les travaux continueront Rue du Corney de l'Eglise et Rue de la Guinguette. Merci de faire en sorte de ne pas gêner le chantier et, pour éviter tout risque de dégâts, garer vos véhicules à l'intérieur des propriétés. Si vous avez à vous déplacer durant les temps de présence de l'entreprise, garer votre véhicule en dehors des zones de travaux. En cas de problème, prendre contact avec les services de la Mairie.



Voie de Jobert : Réfection complète de la route avec enduit de surface **ce Vendredi** et dernier enduit au mois de Juillet. **Circulation rigoureusement interdite à compter de ce jour** et jusqu'à Vendredi hors riverains. Ces travaux attendus de longue date vont se poursuivre toute l'année et seront cause de désagréments (bruits, ralentissements, circulation alternée voire barrée, route en mauvais état...). Merci à tous les habitants et automobilistes pour votre compréhension et votre patience pendant toute cette période de chantier.

ATTENTION : Aucun rejet dans le réseau d'assainissement avant le feu vert de la Mairie.

REPAS DES ANCIENS - C'est ce Dimanche 12h Salle des Fêtes

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) reconduit l'organisation du traditionnel repas des Aînés (60ans et plus). Ses délégués vous ont rendu visite dernièrement pour les inscriptions. Pour ceux qui n'ont pas encore confirmé : prendre contact avec la Mairie.

Nota : nouveaux entrants : avoir 60 ans dans l'année 2017.



MUSICALES de CLAIREGOUTTE - 22^{ème} EDITION : Incontournable !!!

Deux concerts auront lieu sur notre village et deux à l'extérieur. Une occasion exceptionnelle de découvrir ou redécouvrir en famille ou entre amis cet événement **incontournable en Franche Comté**.

Informations et réservation : contact@ot-ronchamp.fr - ww.ot-ronchamp.fr - tél. 03-84-63-50-82

Samedi 1^{er} avril 2017 à 20 h 30 - Temple de Clairegoutte

Trio Manet : J-S. Bach : Variations GOLDBERG (transcription pour trio à cordes)

Thierry Huchin : Violon - Jonathan Nazet : Alto - Isabelle VEYRIER : Violoncelle

Dimanche 2 avril 2017 à 17 h 00 - Temple de Clairegoutte

Quintette Nymphéas - Œuvres de Loridan, Mozart, Dvorak, Britten

Sachiko Segawa, Clara Jaszczyszyn : Violons ; Jérémie Nazé, Ritsuko Nazé-Ohashi : Alto ;

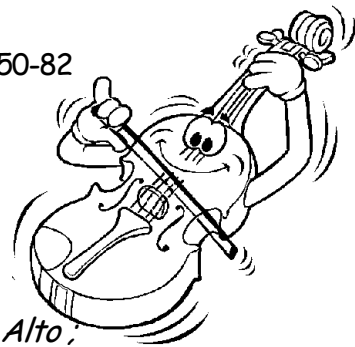
Guillaume Effler : Violoncelle

Samedi 8 avril 2017 à 20 h 30 - La Filature de Ronchamp

Choeur Micrologus avec pianiste accompagnateur ou orchestre : Vivaldi - Télémann - Rheinberger

Dimanche 9 avril 2017 à 17 h 00 - Eglise de Frahier

Orchestre Saint Coloman : Morceaux choisis : Haendel - Tartini - Pachelbel - Télémann - Bach - Vivaldi.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le Printemps et les beaux jours s'annoncent, voici l'occasion de venir rejoindre le Comité de Fleurissement pour la saison qui démarre. Une réunion est prévue **vendredi 17 mars 2017 à 18h en Mairie**. Venez participer à l'embellissement de votre village en toute simplicité et convivialité

JOURNÉE CITOYENNE - ENSEMBLE POUR UNE JOURNÉE

Une journée citoyenne est prévue le **samedi 8 avril 2017**. Différentes actions seront proposées : nettoyage fontaine, ramassage déchets le long des routes, aménagement mare à grenouilles, travaux de peinture... Merci à toutes les bonnes volontés de réserver d'ores et déjà cette date.

REFORME POUR L'OBTENTION DE LA CARTE D'IDENTITE

À compter du 22 mars 2017 les demandes de carte d'identité (première demande - renouvellement) ne seront plus à faire auprès de la Mairie de résidence mais dans celles habilitées à le faire et équipées d'un recueil. Désormais il sera possible de faire une pré-demande en ligne. Pour plus d'information adressez-vous au secrétariat de Mairie.



PILLAGE - ramassez gratuitement du bois sec

Possibilité est donnée aux habitants du village de ramasser, dans les bois communaux, les bois à terre laissés après bûcheronnage. Cette pratique bien particulière à CLAIREGOUTTE permet de compléter gratuitement votre quantité de bois annuelle et favorise la propreté de nos forêts. Les pratiques de bûcheronnage actuelles, axées sur le rendement, et nous le regrettons, laissent des bois de bon diamètre inexploités ce que nous trouvons inacceptable. Le pillage se fera cette année dans la **parcelle 3, la semaine du 20 au 26 avril 2017**. Inscription en Mairie obligatoire (réclamée par l'ONF pour des raisons de sécurité) pour accès.

SICTOM

Le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne dont nous faisons partie, en partenariat avec Sundgau Compost, propose une mise à disposition gratuite de compost le **samedi 1^{er} avril 2017 de 10h00 à 12h00 à la déchèterie d'Etueffont**. Des animateurs seront présents pour conseiller sur son utilisation et sensibiliser au compostage.

Merci de Prévoir des contenants adaptés - Quantité maximale : **50L par foyer**

Réservé aux particuliers résidant sur le territoire du SICTOM.

ÉCOBUAGE

Le brûlage des déchets est à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée.

Les déchets verts étant assimilés à des ordures ménagères sont également concernés par ces interdictions. Nous vous rappelons qu'il est **STRICTEMENT INTERDIT de brûler tous déchets verts ou ménagers**. Les déchets verts sont à déposer sur notre plateforme de compostage. Pour les autres déchets de multiples sources de recyclage sont déjà à votre disposition. Vous trouverez ci-dessous un document récent reçu en Mairie sur les conséquences du brûlage à l'air libre.

Le brûlage à l'air libre a un réel impact sur la qualité de l'air

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une source d'émission importante de particules en suspension dans l'air, en raison d'une combustion imparfaite des résidus de végétaux. Ces particules, 6 à 8 fois plus petites que l'épaisseur d'un cheveu ou de la taille d'une cellule, pénètrent dans l'appareil respiratoire.

Elles ont des effets immédiats et à long terme sur la santé (*). Cette combustion engendre aussi des émissions de composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les dioxines et les furanes.

Les enfants, les asthmatiques, les fumeurs et les personnes âgées sont particulièrement sensibles aux effets de la pollution atmosphérique.

(*) : En France, la mauvaise qualité de l'air ...

- entraîne 42 000 décès par an
- réduit de 5 à 8 mois l'espérance de vie
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires



Brûler 50 kg de déchets verts équivaut en terme d'émissions de particules à (2) :



1 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière bois performante

Au moins 80 allers/retours pour rejoindre une déchèterie à 10 km



(2) selon une étude menée par ATMO Rhône-Alpes